

# L'hommage du vice à la vertu

**Hugues Thiebault, Vice Président e Mountain Wilderness France - MW N° 68**

A la fin de l'année 2005, Mountain Wilderness France a publié une étude sur l'enneigement artificiel, intitulée « Eau secours ». Le succès a dépassé toutes nos espérances. Outre les défenseurs de l'environnement, ce qui se comprend, les administrations et services de l'Etat se sont montrés, à tous niveaux, extrêmement intéressés par les données présentées et les conclusions accablantes qui en ont été tirées concernant l'impact lourd et croissant de ces techniques sur le milieu naturel.

Il semblerait que le retentissement de cette publication a été suffisamment fort pour que les aménageurs se retrouvent sur la défensive, au point de devoir à leur tour publier un document censé « répondre » aux questions et critiques exposées par MW France. Le 5 mai 2006, Ski France et le Syndicat National des Téléphériques de France (SNTF) distribuent au Comité de Massif des Alpes une superbe plaquette de huit pages, illustrées de photos en couleur, intitulée « Neige de Culture. Comment l'eau devient cristal le temps d'un hiver ». Dès la première page, les auteurs reconnaissent implicitement la portée de notre action, en avouant que « cette extension des réseaux génère des oppositions croissantes ».

Il n'est pas question d'entreprendre ici une analyse complète de ce document. On peut cependant déjà remarquer qu'un nombre relativement important d'assertions qui y sont énoncées ne sont pas justifiées et que les faits s'inscrivent en faux contre celles-ci.

Démontons une partie de cette argumentation.

Tout d'abord, les justifications. Outre le classique couplet sur l'activité hivernale sans laquelle la montagne ne saurait vivre, on tente de nous faire pleurer sur le déclin des activités traditionnelles, en oubliant de mentionner que si les sommes énormes consacrées à l'installation de canons à neige et de retenues collinaires avaient été employées à promouvoir lesdites activités artisanales et agricoles, celles-ci permettraient certainement de faire vivre beaucoup plus que les quelques agriculteurs paissant leur bétail tant bien que mal au mieux des bulldozers servant à tracer de nouvelles pistes. On évite également de préciser que ce qui constitue la majeure part de l'activité économique actuelle des stations de montagne est l'immobilier (voir à ce sujet *Revue de Géographie Alpine*, tome 94 n°1 p. 77, mars 2006), et non l'exploitation des remontées mécaniques. De même, la liste des bénéfices attendus de la production de neige artificielle passe sous silence le fait que la nécessité de rentabiliser ces installations est en général la principale justification des demandes d'extension ou de création de nouvelles urbanisations, qui les suivent de façon mécanique dans des délais assez courts, selon le cycle vicieux bien connu : « Il faut des canons à neige pour enneiger les pistes, puis de nouvelles résidences pour rentabiliser les investissements dans la neige artificielle, puis de nouvelles pistes pour occuper les skieurs supplémentaires, puis de nouveaux canons pour assurer la viabilité des nouvelles pistes, etc, etc... ». Et les espaces naturels disparaissent comme peau de chagrin sous le béton, les terrassements et les canalisations.



Ensuite, on tente de nous expliquer que cela n'a pas d'impact notable sur la nature. En effet, on utilise « les trop-pleins d'eau potable » (les habitants de certaines communes qui ont eu à subir des coupures d'alimentation en eau apprécieront !). On mentionne également qu'il n'y a

pas de conflits d'usage (les rédacteurs de la brochure n'ont jamais dû entendre parler de l'opposition de Vaulnaveys, en Isère, aux captages envisagés par Chamrousse, ni du virulent discours prononcé devant le Conseil général de Hautes-Alpes par le président national des associations de pêcheurs en février 2006). Enfin, nous avons droit à l'argument le plus percutant : ce n'est qu'un « prélèvement temporaire et non une consommation. En effet, l'eau sera restituée au milieu ». Etonnant, non ? Je suggère à tout Français réglant une facture d'eau d'utiliser cet argument lors du paiement de sa prochaine consommation : ce n'en est pas une, juste un prélèvement temporaire (sauf pour ceux qui, malheureusement souffrent d'un coincement de la vessie). On voit tout de suite qu'on fait dans le sérieux et le scientifique... Côté paysages, les retenues collinaires sont supposées valoriser les sites touristiques. Oui, il faut aimer le béton, les revêtements en plastique bleu et les filets de protection (bien visibles sur la photo de la brochure des aménageurs), sans parler des cicatrices laissées par les pistes d'accès, les perches à demeure toute l'année, voire même avec leurs petits gilets rouges qu'on a la flemme d'ôter en fin de saison hivernale et qui parsèment le paysage (exemple d'Isola 2000 en 2003).

On termine avec la rubrique « Prise en compte des aspects environnementaux ». Dans la même veine joyeuse et primesautière que précédemment, on nous suggère d'aller pique-niquer devant les grillages entourant les retenues (prévoir la bouée de sauvetage si le petit de trois ans arrive à passer dessous, vu les pentes, il ne remontera pas tout seul). Enfin, cela peut servir de réserve pour la défense contre l'incendie. C'est vrai que les alpages de Tarentaise partent effectivement en fumée par milliers d'hectares chaque année ! Et on finit par le rôle important de la neige artificielle dans le maintien du couvert végétal qu'elle protège. Lesdits végétaux seraient effectivement bien protégés si les engins de terrassement ne les avaient pas préalablement faits disparaître pour que la neige artificielle adhère mieux à la piste. Il n'est que de se promener en été dans une station pour savoir que même Attila n'aurait pas rêvé d'un tel décapage des sols.

En conclusion, tout ceci n'est guère sérieux.

La majorité de nos objections argumentées ne reçoit pas de réponse. Pour ne parler que de quelques exemples, il n'est fait nulle part mention du bruit généré par les canons à neige, ni des risques sanitaires liés aux bouillons de culture que constituent les retenues.

Pitoyable tentative de justifier une attitude bien trop répandue : devant le profit à tout prix, toute autre considération s'efface.

*H.Thiébaud*